

■ **Tony Rominger Management Sàrl**, à Neuchâtel, CH-645-4097351-8, représentation d'athlètes et d'artistes; organisation et direction d'événements sportifs et de spectacles, etc. (FOSC du 25.08.2006, p. 8). Biver Marc n'est plus associé ni gérant; ses pouvoirs sont radiés, et sa part sociale de CHF 8'000 a été divisée en deux fractions, l'une de CHF 7'000, l'autre de CHF 1'000; la fraction de CHF 7'000 a été cédée à l'associé Rominger Tony, dont la part sociale est ainsi portée de CHF 12'000 à CHF 19'000; la fraction de CHF 1'000 a été cédée à Magne Pierre-André, de Vuisternens-devant-Romont, à Bôle, nouvel associé avec une part sociale de CHF 1'000, nommé en outre gérant avec signature individuelle. Statuts modifiés le 22.09.2006.

Journal no 2554 du 27.09.2006
(03574948 / CH-645.4.097.351-8)